

Règlement & plan de circulation sur le domaine public fluvial



Canal du Rhône au Rhin grand gabarit, bief de Niffer

L'autorisation de circuler délivrée par **Voies Navigables de France** vous donne le droit d'accéder au Canal en véhicule immatriculé, uniquement sur les zones autorisées.
Votre carte de pêche vous donne le droit d'y pêcher.

Vous avez toutefois le devoir de respecter les règles en vigueur, la nature ainsi que les autres usagers.

En respectant les bonnes pratiques et le plan de circulation, vous permettrez à toutes et à tous de profiter pleinement et sereinement de ce que le Canal peut offrir !

Avant de partir

- 🦅 Je prends connaissance des éventuels dangers et des règles de sécurité :
 - 💧 La météo - www.meteofrance.com
 - 💧 Le niveau d'eau des rivières - www.vigicrues.gouv.fr et du Rhin - www.hvz.baden-wuerttemberg.de
 - 💧 Les conditions de navigation - www.vnf.fr/vnf/services/situation-du-reseau
- 🦅 Je m'informe de la réglementation en vigueur et des informations disponibles
- 🦅 Je consulte la carte interactive disponible sur www.peche68.fr
- 🦅 Je vérifie que le véhicule utilisé est correctement assuré pour cet usage

En arrivant

- 🦅 **Je respecte le plan de circulation et la vitesse maximale de 30 km/h**
- 🦅 Je respecte la signalétique existante et celle mise en place par la Fédération
- 🦅 J'utilise les infrastructures existantes, les sentiers et chemins, les zones de parking et de retournement
- 🦅 Je ne stationne pas devant les barrières et au milieu du chemin et je privilégie le stationnement sur les zones mentionnées ou gravillonnées

Sur place

- 🦅 Je me soumetts aux consignes des agents VNF et de la Brigade Verte, des forces de l'ordre ainsi que des gardes-pêche assermentés
- 🦅 Sur terre et dans l'eau, je respecte les zones sensibles (haltes migratoires, lieux de nidification, frayères) ainsi que leur faune et leur flore
- 🦅 Je ne laisse pas de trace de mon passage : **j'emporte mes déchets et détrit**
- 🦅 **En embarcation, je dispose de mes éléments de sécurité** : gilet de sauvetage, extincteur, dispositif d'assèchement, dispositif de remorquage et d'amarrage, ligne de mouillage et moyen de repérage lumineux individuel
- 🦅 **Je ne fais pas de feu, ni de barbecue (y compris à gaz)**
- 🦅 **Je ne jette pas mes mégots par terre et je les mets dans un cendrier de poche**
- 🦅 Je ne me baigne pas et je n'utilise pas d'engins de plage et de bateaux pneumatiques non immatriculés
- 🦅 Je ne pêche pas à proximité des lignes électriques
- 🦅 Je ne garde que les poissons que je souhaite consommer
- 🦅 Je garde mon chien en laisse
- 🦅 Je n'utilise pas d'instrument sonore
- 🦅 Je partage l'espace avec les autres usagers, dans la bonne humeur



scannez moi

Vous constatez un problème ? Contactez la Fédération !

03 89 60 64 74 et/ou contact@peche68.fr

Une question ?  peche68.fr



Règlement & plans de circulation sur le domaine public fluvial



le Vieux-Rhin à Vogelgrun

L'autorisation de circuler délivrée par **Voies Navigables de France** vous donne le droit d'accéder au Vieux-Rhin en véhicule immatriculé, uniquement sur les zones autorisées. **Vous pouvez utiliser la mise à l'eau**, grâce à l'accord donné par l'Aviron Club de la Région de Colmar. Votre carte de pêche vous donne le droit d'y pêcher.

Vous avez toutefois le devoir de respecter les règles en vigueur, la nature ainsi que les autres usagers.

En respectant les bonnes pratiques et le plan de circulation, vous permettrez à toutes et à tous de profiter pleinement et sereinement de ce que le Rhin peut offrir !

Avant de partir

- 🦿 Je prends connaissance des éventuels dangers et des règles de sécurité :
 - 💧 La météo - www.meteofrance.com
 - 💧 Le niveau d'eau des rivières - www.vigicrues.gouv.fr et du Rhin - www.hvz.baden-wuerttemberg.de
 - 💧 Les conditions de navigation - www.vnf.fr/vnf/services/situation-du-reseau
- 🦿 Je m'informe de la réglementation en vigueur et des informations disponibles
- 🦿 Je consulte la carte interactive disponible sur www.peche68.fr
- 🦿 Je vérifie que le véhicule utilisé est correctement assuré pour cet usage

En arrivant

- 🦿 **Je respecte le plan de circulation et la vitesse maximale de 30 km/h**
- 🦿 Je respecte la signalétique existante et celle mise en place par la Fédération
- 🦿 J'utilise les infrastructures existantes, les sentiers et chemins, les zones de parking et de retournement
- 🦿 Je me stationne sur les zones dédiées au parking (après la clôture du Club d'Aviron) et sans déranger le passage

Sur place

- 🦿 Je me soumetts aux consignes des agents VNF et de la Brigade Verte, des forces de l'ordre ainsi que des gardes-pêche assermentés
- 🦿 Sur terre et dans l'eau, je respecte les zones sensibles (haltes migratoires, lieux de nidification, frayères) ainsi que leur faune et leur flore
- 🦿 Je ne laisse pas de trace de mon passage : **j'emporte mes déchets et détrit**
- 🦿 **Je ne fais pas de feu, ni de barbecue (y compris à gaz)**
- 🦿 **Je ne jette pas mes mégots par terre et je les mets dans un cendrier de poche**
- 🦿 Je ne me baigne pas
- 🦿 Je ne pêche pas à proximité des lignes électriques
- 🦿 Je ne garde que les poissons que je souhaite consommer
- 🦿 Je garde mon chien en laisse
- 🦿 Je n'utilise pas d'instrument sonore
- 🦿 Je partage l'espace avec les autres usagers, dans la bonne humeur
- 🦿 Je laisse la priorité aux adhérents de l'Aviron Club de la Région de Colmar pour l'utilisation de la mise à l'eau
- 🦿 Je n'utilise pas les infrastructures interdites : pontons notamment
- 🦿 Je signale ma position et mes lignes aux pratiquants des activités nautiques



scannez moi

Vous constatez un problème ? Contactez la Fédération !

03 89 60 64 74 et/ou contact@peche68.fr

Une question ?  peche68.fr



Règlement & plans de circulation sur le domaine public fluvial



le Vieux-Rhin à Ottmarsheim

L'autorisation de circuler délivrée par **Voies Navigables de France** vous donne le droit d'accéder au Vieux-Rhin en véhicule immatriculé, uniquement sur les zones autorisées, grâce à l'accord donné par EDF et le CEN Alsace.

Votre carte de pêche vous donne le droit d'y pêcher.

Vous avez toutefois le devoir de respecter les règles en vigueur, la nature ainsi que les autres usagers.

En respectant les bonnes pratiques et le plan de circulation, vous permettrez à toutes et à tous de profiter pleinement et sereinement de ce que le Rhin peut offrir !

Avant de partir

- 🦅 Je prends connaissance des éventuels dangers et des règles de sécurité :
 - 💧 La météo - www.meteofrance.com
 - 💧 Le niveau d'eau des rivières - www.vigicrues.gouv.fr et du Rhin - www.hvz.baden-wuerttemberg.de
 - 💧 Les conditions de navigation - www.vnf.fr/vnf/services/situation-du-reseau
- 🦅 Je m'informe de la réglementation en vigueur et des informations disponibles
- 🦅 Je consulte la carte interactive disponible sur www.peche68.fr
- 🦅 Je vérifie que le véhicule utilisé est correctement assuré pour cet usage

En arrivant

- 🦅 **Je respecte le plan de circulation et la vitesse maximale de 30 km/h**
- 🦅 Je respecte la signalétique existante et celle mise en place par la Fédération
- 🦅 J'utilise les infrastructures existantes, les sentiers et chemins, les zones de parking et de retournement
- 🦅 Je ne stationne pas devant les barrières et au milieu du chemin et je privilégie le stationnement sur les zones mentionnées ou gravillonnées

Sur place

- 🦅 Je me soumetts aux consignes des agents VNF, d'EDF et de la Brigade Verte, des forces de l'ordre, ainsi que des gardes-pêche assermentés
- 🦅 Sur terre et dans l'eau, je respecte les zones sensibles (haltes migratoires, lieux de nidification, frayères) ainsi que leur faune et leur flore
- 🦅 Je ne laisse pas de trace de mon passage : **j'emporte mes déchets et détrit**
- 🦅 **Je ne fais pas de feu, ni de barbecue (y compris à gaz)**
- 🦅 **Je ne jette pas mes mégots par terre et je les mets dans un cendrier de poche**
- 🦅 Je ne me baigne pas et je n'utilise pas d'engins de plage et de bateaux pneumatiques non immatriculés
- 🦅 Je ne pêche pas à proximité des lignes électriques
- 🦅 Je ne garde que les poissons que je souhaite consommer
- 🦅 Je garde mon chien en laisse
- 🦅 Je n'utilise pas d'instrument sonore
- 🦅 Je partage l'espace avec les autres usagers, dans la bonne humeur



scannez moi

Vous constatez un problème ? Contactez la Fédération !

03 89 60 64 74 et/ou contact@peche68.fr

Une question ? [peche68.fr](http://www.peche68.fr)

